VILLE DU LOCLE
LES BRENETS SAUT DU DOUBS

Le Locle
Urbanisme horloger inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO

Communiqué de presse

Dicastère de l'éducation

Le Conseil communal a validé, dans sa séance du 19 mars 2025, la mise en place d'un soutien temporaire à la Direction du Cercle Scolaire du Locle (CSLL) afin d'assurer la continuité du service et du bon déroulement des activités scolaires.

Par conséquent, dès le 24 mars 2025, Messieurs Marc Renaut-dit-Louis et Sébastien Milardo ont pris en charge respectivement la gestion pédagogique et administrative du CSLL.

- **Monsieur Renaud-dit-Louis**, fort d'une carrière d'enseignant et directeur adjoint au Lycée Jean-Piaget, a pour mission principale la gestion pédagogique en collaboration avec la direction adjointe.
- **Monsieur Milardo,** spécialiste en gestion du changement et développement organisationnel, ayant occupé plusieurs fonctions de Direction RH, assure la coordination administrative et le soutien aux équipes.

Cette organisation temporaire vise à garantir un fonctionnement optimal du CSLL en maintenant un cadre de travail serein et efficace. Le bon fonctionnement de l'école est une priorité pour le Conseil communal qui met tout en œuvre pour l'assurer.

Le Conseil communal remercie l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du CSLL pour leur engagement et leur flexibilité face à cette situation exceptionnelle.

Contact : Catherine Jeanneret, Conseillère communale, tél. 077 461 96 36

Le Locle, le 25 mars 2025

Bureau promotionnel et culturel de la Ville du Locle
Hôtel de Ville 2400 Le Locle
Tél. +41 32 933 84 14 +41 78 806 39 50
www.lelocle.ch stephane.reichen@ne.ch

Le Locle Qualité de vie